

Informations du Secrétariat

Marianne Roth | Ursula Enggist | Claudia Menolfi

EXCLUSIF POUR LES MEMBRES ASP

Protocole de l'Assemblée générale annuelle du 23 mars 2019

Le protocole est envoyé en allemand, français et italien à nos membres par courrier électronique. Une version papier peut être commandée auprès du Secrétariat ou est disponible dans la section membre du site Web.

La prochaine Assemblée générale se tiendra à Berne. La date sera publiée en temps utile.

Contrat AI

Les psychothérapies pour enfants et mineurs, les difficultés d'accouchement et l'intégration professionnelle peuvent être facturées sous certaines conditions au titre de l'assurance invalidité (AI). Sur demande, les membres de l'ASP reconnus par le gouvernement fédéral et autorisés à exercer, ont la possibilité de se joindre au contrat entre l'Office fédéral de la sécurité sociale (BSV) et l'ASP. Les informations sont fournies via notre site Web ou le bureau ASP, qui accepte également les demandes.

Formulaires de facturation

Pour facturer les frais à leurs patients, les membres du Secrétariat peuvent commander le modèle PDF pratique et enregistrable ou le télécharger à partir de l'espace membre protégé du site Web.

Services et tarifs

La notice contenant les directives de l'ASP pour les services et tarifs est disponible dans la section réservée aux membres de notre site Web sous la rubrique « Fiches d'informations ».

Liste d'assurance-maladie

Savez-vous quelle compagnie d'assurance-maladie rembourse quel montant pour la psychothérapie ? Demandez la liste d'assurance-maladie au secrétariat ou consultez notre site Web dans la section « Téléchargements ».

Adresse électronique HIN cryptée

Obtenez votre adresse électronique personnelle cryptée HIN à des conditions spéciales pour les membres ASP. Cela garantit un transfert protégé de vos données électroniques sensibles.

Offres d'emploi et locaux de cabinet médical

Visitez la rubrique « Actualités » sur notre site Web. En plus des informations actuelles et des nouvelles de l'association, vous trouverez des offres pour des postes vacants et des locaux pour cabinet médical. Avez-vous votre propre offre ou voulez-vous plus d'informations ? Contactez le Secrétariat pour plus d'informations sur le placement de votre publication sur notre site Web.

Inscription de nos membres dans PsyReg

Tous nos membres réguliers sont inscrits dans le PsyReg en tant que psychothérapeutes reconnus par le gouvernement fédéral. Les membres nouvellement admis, sont automatiquement notifiés à l'Office fédéral de la santé (Bundesamt für Gesundheit – BAG) pour être inscrits dans le registre.

Vous devez soumettre les demandes de modification de votre inscription directement auprès de l'Office fédéral de la santé (Bundesamt für Gesundheit – BAG).

Les directions cantonales de la santé sont responsables de l'entrée valide des autorisations cantonales pour l'exercice professionnel dans le PsyReg.

Formation continue pour les membres

Les psychothérapeutes sont légalement dans l'obligation de suivre des cours de formation continue. Cela sert à la formation scientifique, à l'étude théorique ainsi qu'à l'extension et à l'approfondissement des compétences pratiques.

Notre site Web fournit des informations complémentaires et propose notre programme de formation complet sous la rubrique « Formation continue ».

Publications et informations relatives à la psychothérapie

Dans la section des membres de notre site Web, vous trouverez les publications qui vous lient en tant que membre de l'ASP. Outre les réglementations, les fiches techniques renvoient à diverses questions sur des domaines spécifiques de la profession de psychothérapie.

Utilisez notre secrétariat comme centre d'information.

Archivage de votre documentation

Envisagez-vous de vous retirer de la vie professionnelle active et souhaitez-vous archiver vos fichiers en toute sécurité ? Aimeriez-vous que votre documentation recueillie soit conservée en sécurité dans le sens d'un règlement successoral ?

L'ASP peut offrir exclusivement à ses membres, une solution rentable et sécurisée. Pour plus d'informations, veuillez contacter notre secrétariat.

ASSURANCE

Forfait tout compris

Grâce à la convention collective conclue avec notre agence d'assurance, Swiss Quality Broker AG, nous sommes en mesure de proposer à nos membres un forfait exclusif de services d'assurance à bas prix, comprenant les offres suivantes :

- Assurance-maladie
- Assurance responsabilité civile professionnelle
- Assurance de protection juridique
- Assurance mobilière d'entreprise
- Assurance maladie et assurance indemnité journalière
- Assurance invalidité

Les membres de l'ASP peuvent également bénéficier de primes moins chères pour leur assurance automobile, assurance moto, assurance ménage, responsabilité civile et habitation chez ZURICH Versicherung. Découvrez les détails dans l'espace réservé aux membres sur notre site Web.

Autre recommandation : Caisse de retraite (deuxième pilier) La Fondation Pro Medico Zurich, en tant qu'association du deuxième pilier, offre aux membres de l'ASP la possibilité de bénéficier de la prévoyance professionnelle flexible. Ce sont des offres financièrement attrayantes pour la retraite individuelle des travailleurs indépendants et de leur personnel.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Notre site Web www.psychotherapie.ch contient toutes les informations pertinentes pour nos membres dans une zone protégée avec accès par mot de passe. Les dates de la prochaine Assemblée générale, les colloques de la Conférence de la Charte, les solutions en matière d'assurance, etc. figurent également sous cette rubrique. Nous recommandons une visite régulière.

En plus des informations sur notre organisation et sur la psychothérapie en général, le site Web contient des informations destinées au grand public sur les sujets suivants :

- Politique professionnelle et perfectionnement professionnel
- Formation continue • Science et recherche

Les appels d'offres pour les événements actuels, les cours de formation, les conférences, etc. sont disponibles sur notre site Web sous la rubrique « Agenda ».

Actualités

Par exemple, renseignez-vous sur l'état du modèle de réglementation ainsi que d'autres sujets passionnants sur notre site Web sous la rubrique « Actualités ». Avez-vous un souhait ou une suggestion ? Veuillez contacter notre bureau.

PUBLICATIONS

Le magazine **à jour!** – Développement professionnel en psychothérapie est l'organe d'information bilingue (allemand et français) de l'ASP avec un contenu professionnel et spécialisé. Il se considère comme un lien entre nous en tant qu'association professionnelle et nos membres, ainsi que tous les lecteurs intéressés par la psychothérapie.

Le journal **Psychotherapie-Wissenschaft** (Science de la psychothérapie) est au service du développement de la psychothérapie. Les contributions à la pratique et à la recherche favorisent l'échange interdisciplinaire sur des questions fondamentales telles que l'indication, la méthodologie, l'efficacité.

Les deux éditions paraissent deux fois par an. Par ailleurs, les articles des deux magazines sont disponibles sur Internet en version numérique sous : www.psychotherapie-wissenschaft.info

Annonces

Profitez de l'occasion pour publier vos annonces ou publicités dans nos magazines. Le public cible intéressé par les articles publiés sont des psychothérapeutes et des experts de la science, de la recherche et de la pratique. Renseignez-vous auprès du bureau sur les possibilités de publication, de tarification et d'apparence.

Newsletter

Notre newsletter vous tient au courant des activités actuelles de l'association ainsi que des développements de la politique professionnelle. Il apparaît quatre fois par an.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Médias

Le bureau accueille volontiers les demandes des professionnels des médias. Notre association regroupe des praticiens expérimentés sur divers sujets et méthodes – aussi d'actualité – de psychothérapie.

Membres d'administration ASP

- Gabriela Rüttimann, présidente
- Veronica Defièbre, vice-présidente, chef de Conférence de la Charte
- Sandra Feroletto, déléguée Suisse française
- Nicola Gianinazzi, déléguée Suisse italienne
- Peter Schulthess, rédacteur en chef des magazines *à jour!* et *Psychotherapie-Wissenschaft*

Bureau administratif

- Marianne Roth, direction
- Ursula Enggist, secrétariat
- Claudia Menolfi, secrétariat

Contact :

Téléphone : 044 268 93 00

E-Mail : marianne.roth@psychotherapie.ch



(de gauche à droite :) Claudia Menolfi et Ursula Enggist